

ARRÊTÉ MUNICIPAL DE CIRCULATION 2024/67 - Voirie

Le Maire de la Commune de Clères,

Vu le code de la Route

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière des 5 et 6, novembre 1982, 8^e partie du livre 1, « signalisation temporaire »

Vu la loi n°82-213 du 21 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée par la loi n°82-622 du 22 juillet 1982,

Considérant la demande en date du 21 novembre 2024 par la société OPTICOM GROUP R&C située à Aubergenville (78 410), **concernant l'ouverture de chambres telecom pour tirage de câble optique au niveau d'une place de parking située sur cette chambre, Rue Hippolyte Lemarchand, à Clères (76690).**

ARRÊTÉ

Article 1 : Les travaux commenceront le mardi 26 novembre 2024 pour une durée de 1 jour calendaire.

Article 2 : Le stationnement de véhicules légers et lourds sera strictement interdit dans l'emprise des travaux. Les dépassements seront également interdits. Une circulation alternée manuelle sera mise en place.

La signalisation réglementaire, au droit et aux abords du chantier, sera mise en place par l'entreprise OPTICOM GROUP R&C avec un balisage adapté durant l'intervention pour garantir la sécurité des usagers et du personnel d'exécution des travaux cités ci-dessus, et enlevée à la fin des travaux, par la même société.

Article 3 : Les travaux occasionnant des dérogations aux articles cités ci-dessus feront l'objet d'un arrêté municipal complémentaire de circulation.

Article 4 : Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage en Mairie, selon les règles en vigueur.

Mme le Maire, M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Montville et la société OPTICOM GROUP R&C sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clères, le 21 novembre 2024.

Le Maire,
Nathalie THIERRY



GDD1-3 DU
 CABLE RS76427
 SOUDURE 3 SUR
 LA 1 GPS (lat. ;
 long.) : 49.59966 ;
 1.10712 DANS
 UNE K3C
 ATTENTION ELLE
 SE SITUE SUR
 PLACE DE
 PARKING

LAISSE EN
 ATTENTE PAR LE
 CLIENT DANS LA
 L1T

TIRAGE L1016
 146 ML PAR LE
 CLIENT

SITE CLIENT
 VOIR POC

